

Dt privé : Le principe de la légalité pénale dans le droit de l'union européenne.



Date(s)

le 11 décembre 2006

à 14 h 30

Lieu(x)

<Libellé inconnu>, <Libellé inconnu>

Monsieur BEAUVAIS Pascal
a présenté ses travaux en soutenance

**« LE PRINCIPE DE LA LEGALITE PENALE
DANS LE DROIT DE L'UNION EUROPEENNE. »**

Equipe de recherche : [Centre de Droit Pénal et de Criminologie \(CDPC\)](#)

Directeur de recherche :

Madame Elizabeth FORTIS, Professeur à l'Université de Université Paris Nanterre - Nanterre

Membres du jury :

Monsieur J.S BERGÉ, Professeur à l'Université de Université Paris Nanterre - Nanterre

Madame C. LAZERGES, Professeur à l'Université de Paris I

Monsieur J.P MARGUENAUD, Professeur à l'Université de Limoges

Monsieur M. MASSE, Professeur à l'Université de Poitiers

ADMISSION, TRES HONORABLE AVEC FELICITATIONS

Mis à jour le 26 avril 2016

► Organisation administrative

s de l'ED :

e [CHAMPEIL-DESPLATS](#)

[HARD](#)

able administrative :

[brielle THIANT](#)

F - Bureau 511
58.84

d'ouverture au public :
00 & 14.00 - 17.00

URE

Mardi & Vendredi après-midi

Mercredi matin

Le secrétariat de l'ED 141 sera fermé du 22 juillet au 01 septembre 2019.

[Politique scientifique de l'EDDSP](#)

▶ **Plan du site**

[Cliquez ici pour consulter le plan du site de l'Ecole Doctorale DSP](#)

<https://www.terre.fr/dt-prive-le-principe-de-la-legalite-penale-dans-le-droit-de-l-union-europeenne--146015>